



Accident de la circulation

Par **tony84000**, le **06/02/2013** à **20:49**

Bonjour,

J'ai eu un accident de la route, j'étais en vélo et le monsieur, dans sa voiture, avait le soleil dans les yeux. Il m'a percuté, j'ai eu un entorse à la cheville, tendon écrasé de l'épaule, douleur en bas du dos. On a attendu la police pour faire le constat. Ils ne se sont pas présentés, ni sur le lieu de l'accident, ni à l'hôpital. Mon assureur est venu pour monter mon dossier et m'a demandé le constat, chose que je n'ai pas. J'ai téléphoné au monsieur qui m'a percuté, au début c'était : pas de problème, je vais venir, maintenant il ne répond plus au téléphone, aux e-mail. Comment puis-je faire ?

Merci.

Par **chaber**, le **07/02/2013** à **06:54**

bonjour

Puisque votre adversaire ne semble pas se manifester, il reste la possibilité de déposer une plainte en son encontre.

Par **Tisuisse**, le **07/02/2013** à **07:47**

Bonjour tony84000,

Comme le dit mon confrère Chaber, déposez plainte contre ce Monsieur, et vous vous constituez partie civile. J'espère que vous avez des témoins parce que ce conducteur risquerait bien de se défilier en déclarant que ce n'est pas lui, qu'il n'était pas sur les lieux, etc.

Vous êtes allé à l'hôpital comment ? par vos propres moyens ou y a-t-il eu déplacement des pompiers ?